



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24900/Add.84
1er octobre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**NOTE VERBALE DATEE DU 30 SEPTEMBRE 1993, ADRESSEE A LA PRESIDENTE
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL**

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux membres du Conseil de sécurité et, en application du paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil de sécurité, en date du 31 mars 1993, a l'honneur de porter à son attention de nouvelles informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) concernant des violations présumées de l'interdiction des vols dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 27 et le 29 septembre 1993, il semble que neuf vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) et de ceux qui avaient été approuvés par la FORPRONU, conformément au paragraphe 2 de cette résolution. On trouvera à l'annexe de la présente note des détails sur ces vols.

Le nombre total des vols considérés comme des violations présumées s'établit à présent à 878.

ANNEXE

Informations sur les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine sans autorisation de la Force de protection des Nations Unies

(27-29 septembre 1993)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, vitesse, altitude
		Début	Fin		
892	27 sept.	14 h 48	14 h 54	Une patrouille AWACS a établi un contact radar avec un aéronef à 45 kilomètres à l'ouest de Sarajevo. Des chasseurs de l'OTAN n'ont pas pu enquêter pour des raisons opérationnelles. La patrouille AWACS a perdu le contact à 15 kilomètres au sud de Zenica. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine.	Nord-ouest Faible Basse
893	27 sept.	15 h 37	15 h 46	Une patrouille AWACS a établi un contact radar avec un aéronef à 30 kilomètres à l'ouest de Mostar. Des chasseurs de l'OTAN n'ont pas pu enquêter pour des raisons opérationnelles. La patrouille AWACS a perdu le contact à 50 kilomètres au nord-ouest de Mostar. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Faible Basse
894	27 sept.	17 h 03	17 h 12	Une patrouille AWACS a établi un contact radar avec un aéronef à 40 kilomètres à l'ouest de Mostar. Des chasseurs de l'OTAN n'ont pas pu enquêter pour des raisons opérationnelles. La patrouille AWACS a perdu le contact à 25 kilomètres à l'ouest de Mostar. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Faible Basse
895	27 sept.	14 h 43	15 h 17	Des observateurs militaires des Nations Unies ont observé un hélicoptère MI-8 (numéro d'immatriculation T9-HAA) alors qu'il se posait à la carrière de Visca, à 15 kilomètres au sud-ouest de Tuzla. Ils ont vu 24 passagers débarquer de l'appareil. Peu de temps après, l'hélicoptère s'est envolé en direction du sud-ouest. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine.	Sud-ouest Faible Basse
896	28 sept.	09 h 50	14 h 32	Un appareil devant effectuer un vol d'évacuation sanitaire aller retour de Pale à Zvornik approuvé par la FORPRONU n'est pas rentré à l'heure prévue à Pale, mais avec trois heures et demie de retard. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-est Faible Basse
897	29 sept.	10 h 48	11 h 42	Une patrouille AWACS a établi un contact radar avec un aéronef volant à 25 kilomètres au sud de Zenica. Des chasseurs de l'OTAN ont été envoyés en mission de reconnaissance et ont établi un contact radar et visuel avec un hélicoptère MI-8 blanc frappé d'une croix rouge. Les chasseurs ont dû rentrer pour des raisons opérationnelles, mais la patrouille AWACS a maintenu le contact radar jusqu'au moment où l'hélicoptère se trouvait à 30 kilomètres à l'ouest de Mostar. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Variable Faible Basse

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, vitesse, altitude
		Début	Fin		
898	29 sept.	12 h 13	12 h 21	Une patrouille AWACS a établi un contact radar avec un aéronef volant à 15 kilomètres au nord-est de Banja Luka. Des chasseurs de l'OTAN ont été envoyés en mission de reconnaissance mais n'ont pas établi de contact radar ou visuel avec l'aéronef. La patrouille AWACS a perdu le contact à 5 kilomètres à l'ouest de Banja Luka. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Faible Basse
899	29 sept.	15 h 31	15 h 32	Des observateurs militaires des Nations Unies ont vu, à la carrière de Visca, 14 passagers, pour lesquels aucune autorisation n'avait été délivrée, monter à bord d'un aéronef devant effectuer un vol spécial autorisé. Dix caisses en bois, qui contenaient peut-être des munitions, ont également été chargées dans l'hélicoptère. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine.	Sud-ouest Faible Basse
900	29 sept.	12 h 05	12 h 10	Du personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère MI-8 des Croates de Bosnie atterrir dans une carrière à 5 kilomètres à l'ouest de Vitez. Quelques minutes plus tard, l'hélicoptère a décollé pour s'envoler en direction du sud. Les forces du Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine ont tiré sur l'hélicoptère avec des mortiers et des armes légères, mais sans résultat. Ce vol a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud Faible Basse